

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2022**

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du CGCT.

L'An deux mille vingt-deux, le cinq décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 30/11/2022, s'est réuni à 20h00 à la mairie, sous la présidence de Monsieur LANDAIS Bernard, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 17

Présents : MM. LANDAIS Bernard, BONNEAU-NICOLAU MASO Pierre, GABORIEAU Emilie, CARTERON Nadège, JOUIN Marie-Claire, MARREL Yannick, PHELIPPEAU Annie, MORIN Natacha, THOMAS Julien, FARDIN Myriam.

Absents excusé(e)s : M. JAULIN Gilles, M. GODIN Jacky, M. MARTIN Franck, Mme VANDENBUSSCHE Sandra, Mme MUSTIERE Christelle, M. CADOUDAL Jean-Pierre et Mme RENARD Leslie.

Pouvoirs : M. Gilles JAULIN à M. Bernard LANDAIS, M. Jacky GODIN à Mme Nadège CARTERON et M. Jean-Pierre CADOUDAL à M. Pierre BONNEAU-NICOLAU MASO.

Secrétaire de séance : Mme Annie PHELIPPEAU.

**ORDRE DU JOUR** :

- Délibération 0080-2022 : Personnel : délibération relative à l'instauration des heures complémentaires et supplémentaires : **approuvée.**
- Délibération 0081-2022 : Projet travaux bibliothèque : création d'une commission bibliothèque : **approuvée.**
- Délibération 0082-2022 : Passation d'un avenant N°1 prolongeant la durée de la Convention de gestion de la Zone d'Activités Économiques « Les Versennes » jusqu'au 31/12/2022 : **approuvée.**
- Délibération 0083-2022 : Service Commun Autorisation du Droit des Sols (ADS) – Convention cadre et Conventions particulières pour l'adhésion au service commun intercommunal (ADS) – Avenant N° 1 avec la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral : **approuvée.**
- Délibération 0084-2022 : Éclairage rue Pierre Mendès France : Présentation convention SyDEV N° 2022 ECL 0671 relative aux modalités techniques et financières de réalisation d'une opération de rénovation **approuvée.**
- Délibération 0085-2022 : Renouvellement du réseau pluvial rue du Bourg Chapon, création d'un réseau pluvial rue des Flocellières et impasse du Commerce : suite ouverture des plis en commission AO, choix du prestataire : **approuvée.**
- Délibération 0086-2022 : Cimetière communal : présentation avenant N° 1 concernant les horaires d'ouverture et de fermeture, prise en charge des frais suite à dégradation occasionnée par ouverture/fermeture de caveau : **approuvée.**

Délibération 0087-2022 : Parc Waldeck Rousseau : fixation tarifs locations année 2023 et participation financière du KW/h consommé : **approuvée.**

➤ Prochaine réunion du Conseil Municipal mardi 10 janvier 2023.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h00.

Affiché le 08/12/2022.

Le Maire,

Bernard LANDAIS.

